



Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Au jour le jour – Août 2017

01 08 : Rion des Landes – le préfet prend un arrêté (n° 2017-1650) refusant le défrichement de bois dans le secteur de Nabout – Des citoyens et leurs associations s'étaient mobilisés lors de l'enquête publique (du 24 avril au 29 mai) pour contester le projet de centrale photovoltaïque.

03 08 : Misson – Réponse du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire – Selon cette réponse les efforts de la DREAL doivent permettre de résoudre les problèmes posés par Fertinagro. La SEPANSO aura hélas l'occasion de dénoncer de nouvelles atteintes environnementales.

03 08 : Saint-Sever et Montgaillard – suite à la saisine de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs, le Syndicat mixte des rivières du bassin de l'Adour landais transmet le compte rendu de la réunion du comité de pilotage du 15 décembre 2016 concernant l'étude hydraulique concernant les crues du Bahus et de l'Adour.

04 08 : Saint-Vincent de Tyrosse – Le président du Syndicat Intercommunal de la Basse Vallée de l'Adour répond à notre courrier du 3 juillet. Il reconnaît qu'il y a effectivement des problèmes de déversement du réseau d'assainissement, mais que ceux-ci sont exceptionnels et que des travaux sont engagés pour remédier à cette situation.

04 08 : Ygos Saint-Saturnin – Dossier 17BX02567 – La Cour Administrative d'Appel de Bordeaux informe la SEPANSO que le Ministre de la cohésion des territoires demande à la cour de réformer les jugements n° 1402321 et 14022439 du 23 mai 2017 (annulation des arrêté du 2 octobre 2013 du préfet des Landes autorisant le transfert des permis de construire délivrés le 25 septembre 2012 à la société BL Conseils pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol ...)

04 08 : Arue – La SEPANSO écrit au préfet pour s'étonner que la société Aqualia puisse continuer à empiéter les riverains...

04 08 : Parleboscq – Rapport et conclusions du Commissaire enquêteur : avis favorable pour le permis de construire la centrale solaire Orion 12.

08 08 : Arue – La DREAL apporte une réponse à notre courrier adressé au préfet à propos des odeurs émises par Aqualia. La DREAL explique comment elle impose des travaux à l'industriel et souhaite que les riverains se montrent patients.

09 08 : Misson – Fertinagro émet des fumées jaunâtres qui sentent le soufre. Les riverains voient leurs végétaux brûlés. Le champ de maïs en contrebas est une nouvelle fois grillé ...

09 08 : Captieux – Journée scientifique au camp du Poteau - Site FR720078 (ZPS) et Site FR7200723 (ZSC) – Prospection zones humides et lagunes (Azuré des mouillères, Fluteau nageant ...) – Jean Dupouy et Patrick Ponge ont participé aux travaux au titre de la SEPANSO – PV officiel : 11 pages <http://camppoteau-aquitaine.n2000.fr/sites-natura-2000-du-camp-du-poteau/com-reunions-bilans>

10 08 : Saint-Vincent de Tyrosse – Le SIBVA communique les dossiers relatifs aux travaux à réaliser pour améliorer la gestion de l'assainissement de la commune.

10 08 : Littoral – La SEPANSO adresse un courrier (2 pages + pièce jointe) à Nicolas Hulot, Ministre de la transition écologique et solidaire, à propos de la protection de l'intégrité du domaine public maritime naturel dans le département des Landes. La SEPANSO dénonce la carence de l'autorité préfectorale en ce qui concerne la prolifération de paillottes sur le Domaine Public Maritime.

11 08 : Gouts – Dossier 1700013-2 – Le Tribunal administratif adresse copie d'un mémoire en défense présenté par la préfecture des Landes (2 pages + en pièce jointe l'ordonnance de référé du 27 janvier 2017)

14 08 : Mont de Marsan – Plan d'Exposition au Bruit – Rapport et conclusions du commissaire enquêteur (58 pages + annexes) – Avis favorable avec les réserves suivantes : 1° La perte de 132 ha de surface protégée en zone B par rapport au PEB en vigueur devra être explicitée en détail dans le rapport de présentation final ; 2° Le pétitionnaire devra avoir recours aux indices L_{den} les plus faibles permis par la législation (62 dB(A) et 55 dB(A)), pour la délimitation des zones B et C afin de préserver la santé publique et la qualité de vie des populations qu'elles soient présentes ou à venir. Le rapport est en ligne à l'adresse suivante : <http://www.landres.gouv.fr/enquete-publique-du-19-juin-au-20-juillet-2017-a3774.html>

15 08 : Hossegor – Un nouvelle famille se plaint à la SEPANSO de la manière dont la commune la traite.

16 08 : SCoT Côte Landes Nature – la SEPANSO a produit quelques observations (2 pages) à propos du projet qui lui avait été soumis.

17 08 : Capture illégale de Bruant ortolan : Conformément aux instructions gouvernementales et dans la continuité des mesures prises en 2016, le préfet des Landes rappelle qu'il n'y aura aucune tolérance pour la chasse à la matole pour cette espèce

17 08 – Bénésse-Maremne – Enquête publique relative au projet de réaménagement et d'extension de la plateforme multimatériaux – La SEPANSO qui a pris connaissance du dossier n'a pas formulé d'observations.

18 08 : Mazerolles – Le préfet répond à notre courrier du 6 mai : « ... *Je vous informe que le permis de construire correspondant à cet ouvrage (poste de relèvement) n'a pas été déposé dans mes services, mais qu'un examen attentif sera réalisé dans le cadre du contrôle de légalité. S'agissant des travaux du bassin de rétention, ils ont été autorisés par arrêté préfectoral du 28 avril 2015...* »

18 08 : Mimizan – la SEPANSO demande au maire la transmission de trois documents officiels concernant la parcelle T 111 (secteur où étaient accueillis les camping-cars)

20 08 : Miramont-Sensacq et Lesperon - Enquête publique concernant l'installation classée pour l'environnement EARL des Collines à (élevage intensif de volailles à Miramont-Sensacq épandages à Lesperon) – Observations de la SEPANSO : 2 pages.

22 08 : Mont de Marsan – Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers – Georges Cingal a représenté la SEPANSO (PLU de Pouillon à l'ordre du jour) – Plusieurs habitants de la communes (dont Pierre Boulet) ont communiqué des observations à la SEPANSO - PV officiel : 4 pages

22 08 : Morcenx - Enquête publique unique préalable à la délivrance de trois permis de construire pour la création d'une centrale au sol de production d'énergie photovoltaïque – Observations SEPANSO : 7 pages

23 08 : Mimizan – Jean Dupouy a rencontré le commissaire enquêteur pour exposer le point de vue de la SEPANSO – La SEPANSO adresse un courrier officiel (1 page + 2 pièces jointes) au commissaire enquêteur pour demander la prolongation de l'enquête publique (il faut obtenir divers documents pour comprendre la situation) et l'organisation d'une réunion publique.

24 08 : Biscarrosse – Instance 16BX01020 (Campéoles) – Me Wattine, défendant les intérêts de la Société des Amis de Navarrosse, réplique au mémoire en défense de la commune daté du 12 juillet 2017. Son mémoire (10 pages) est accompagné de 4 nouvelles pièces jointes.

24 08 : Laluque - Enquête publique unique relative aux projets d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et de révision du Schéma Directeur d'Assainissement – Observations de la SEPANSO : 2 pages

24 08 : Saint-Laurent du Maroni (Guyane) – Enquête publique - Plusieurs administrateurs ont exprimé leur hostilité au projet de mine d'or de la Compagnie minière Montagne d'or au lieu-dit Bœuf Mort)

27 08 : Mézos - Enquête publique préalable à la délivrance de deux permis de construire pour la création d'une centrale au sol de production d'énergie photovoltaïque – Observations SEPANSO : 6 pages

28 08 : Losse - Enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire pour la création d'une centrale au sol de production d'énergie photovoltaïque – Observations SEPANSO : 6 pages

28 08 : Soorts-Hossegor - Emplacement réservé au PLU en vigueur au 483 boulevard de la dune à Soorts-Hossegor (n° 16, parcelle cadastrée AB 204, contenance 448 m2) – Le propriétaire concerné et des responsables de la SEPANSO ont rencontré le maire et le responsable du dossier. Le maire a accepté la demande qui lui était présentée.

29 08 : Misson – La SEPANSO et surtout les riverains de l'usine Fertinagro déplorent les pollutions cette usine. Un nouveau courrier est adressé au préfet (2 pages + 3 planches photos) pour exposer la dégradation au mois d'août : végétaux brûlés, brouillards...). Une copie a été adressée au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

30 08 : Mont de Marsan – Uchacq & Parentis – Rapport et conclusions du commissaire enquêteur - Demande d'autorisation d'exploiter le dépôt d'essences air (DEA) de la B.A. 118 comprenant des installations classées pour la protection de l'environnement – 111 pages : avis favorable assorti de deux recommandations : *Faire réaliser le plus tôt possible l'état de la pollution actuelle des sols et les investigations nécessaires à l'estimation de ses impacts sur les eaux souterraines, annoncés dans les répliques à l'avis de l'autorité environnementale. Abonder le dossier de la description des mesures envisagées et des moyens disponibles pour assurer le fonctionnement des installations du DEA en cas de défaillance du système électrique les alimentant.*

30 08 : Soorts-Hossegor – La SEPANSO avait été alertée à propos d'un projet d'abattage d'un arbre sur la déchetterie pour l'installation d'un système de vidéo-surveillance. Apparemment, l'arbre ne sera pas abattu, mais élagué.

31 08 : Mimizan – La SEPANSO attire l'attention du préfet sur un écrit du maire qui met en cause les services de l'Etat ; cet écrit fait partie du dossier de l'enquête publique concernant la parcelle L n°111

31 08 : Mimizan – Le commissaire enquêteur répond à la SEPANSO qu'il ne prolongera pas l'enquête publique et qu'il ne souhaite pas qu'une réunion publique soit organisée car cela risquerait d'envenimer la situation.

31 08 : Misson – L'association Mieux Vivre dans la Vallée des Arrigan adresse un nouveau courrier (2 pages + extrait du rapport DREAL du 26/04/2010) au préfet pour attirer son attention sur la situation des riverains de l'usine Fertinagro : l'administration n'a pas mis en œuvre les procédures permettant aux riverains de ne pas subir les bruits et les vibrations provenant de l'entreprise.

31 08 : Tosse – La SEPANSO interroge la DREAL pour savoir pourquoi le projet de complexe résidentiel et touristique à vocation golfique n'a pas donné lieu à un avis officiel de l'autorité environnementale.

31 08 : Cagnotte – Un responsable de l'armée présente à trois élus et au président de la SEPANSO Landes le projet de réalisation d'une installation radar sur le site du champ de tir.

Documents :

Le rapport d'activité 2016 d'Atmo Nouvelle-Aquitaine ainsi que les bilans et synthèse annuels 2016 de la qualité de l'air dans notre région sont disponibles.

Bilan : <http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/actualite/2016-une-annee-de-fusion>

Rapport (28 pages) : <http://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/sites/aq/files/atoms/files/atmo-na-rapport-2017-bat-web.pdf>

Évaluation environnementale, Guide de la réforme du 3 août 2016 - Thema – Commissariat général au développement durable – août 2017 – 58 pages

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9ma%20-%20Guide%20d%E2%80%99interpr%C3%A9tation%20de%20la%20r%C3%A9forme%20du%203%20ao%C3%BBt%202016.pdf>

Digue du littoral, Guide méthodologique appliqué aux sites classés – Ministère de la transition écologique et solidaire – août 2017 – 40 pages

http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/digues-du-littoral-et-paysage-guide_methodologique-applique-aux_sites_classes_cle291542.pdf